

L'essentiel du document de gestion de la Gravière de Marcigny

2021 - 2030



Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne et ses missions

Depuis sa création en 1986, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, **association loi 1901** reconnue d'intérêt général, vise à **préserv**er la biodiversité bourguignonne.

Ainsi, le Conservatoire de Bourgogne se donne pour missions :

- De **protéger les sites naturels** au moyen d'acquisitions foncières et de conventions de gestion, sur lesquels il met en œuvre des **études et des travaux de gestion des milieux naturels** en partenariat avec les agriculteurs et autres acteurs locaux ;

En décembre 2013, l'État et la Région ont agréé le Conservatoire de Bourgogne au titre de l'article L.414-11 du Code de l'environnement. Ainsi, ils reconnaissent l'intérêt de ses actions et affirment leur soutien à l'association.

- De **porter des programmes de préservation des milieux naturels bourguignons ou d'espèces à fort enjeu** sur l'ensemble de la région et en collaboration avec de nombreuses structures ;

- D'**accompagner les collectivités territoriales** dans le déploiement de leur politique « biodiversité » ;

- De **faire découvrir les espaces naturels remarquables** et de **sensibiliser les acteurs et le public à la protection de la nature.**

Le Conservatoire agit pour le patrimoine naturel

Le Conservatoire de Bourgogne gère **plus de 200 sites**, soit **environ 6 200 ha**, répartis sur la Bourgogne. Il s'agit de **parcelles soit acquises, soit appartenant à des privés ou collectivités** et dont la gestion lui a été confiée via des conventions de partenariat. Les milieux naturels concernés sont très variés: tourbières, landes, marais, prairies humides, pelouses sèches calcicoles, etc.

L'ensemble de ces sites constitue des **milieux naturels jugés d'intérêt écologique au moins à l'échelle régionale, voire nationale ou européenne**. Ainsi, la très grande majorité des sites bénéficie d'un statut de protection ou d'un classement au titre des espèces ou des milieux naturels ou est rattachée au réseau européen Natura 2000.

Enfin, le Conservatoire de Bourgogne est **gestionnaire de trois des quatre réserves naturelles nationales de Bourgogne** et d'une réserve naturelle régionale.



Réserve Naturelle Régionale de la Loire bourguignonne
G. Aubert - CEN Bourgogne

Pour gérer ses sites, le Conservatoire établit des « documents de gestion »

Tous les sites protégés et gérés par le Conservatoire de Bourgogne sont amenés à être dotés d'un **document de gestion**, validé par son Conseil scientifique et technique.

Ce document cadre le travail à réaliser pour assurer la préservation du patrimoine naturel et la cohérence de la gestion des sites, et ce, dans l'espace et dans le temps. Au regard du diagnostic réalisé pour chaque site, il se décline en **objectifs** et en **opérations à mettre en œuvre en concertation avec les nombreux partenaires locaux** afin de concilier au mieux préservation du patrimoine naturel et activités humaines. Il est en outre un outil permettant de **mobiliser les fonds publics** en faveur de la biodiversité.

Le document de gestion d'un site donné est **renouvelé tous les 10 ans** pour ajuster les orientations en fonction de l'évolution du site.

Très technique, un document de gestion peut être difficile à appréhender par les élus et les acteurs locaux. C'est pourquoi le Conservatoire de Bourgogne conçoit des **« documents de gestion synthétiques »** pour présenter l'**essentiel des informations à connaître pour un site donné.**



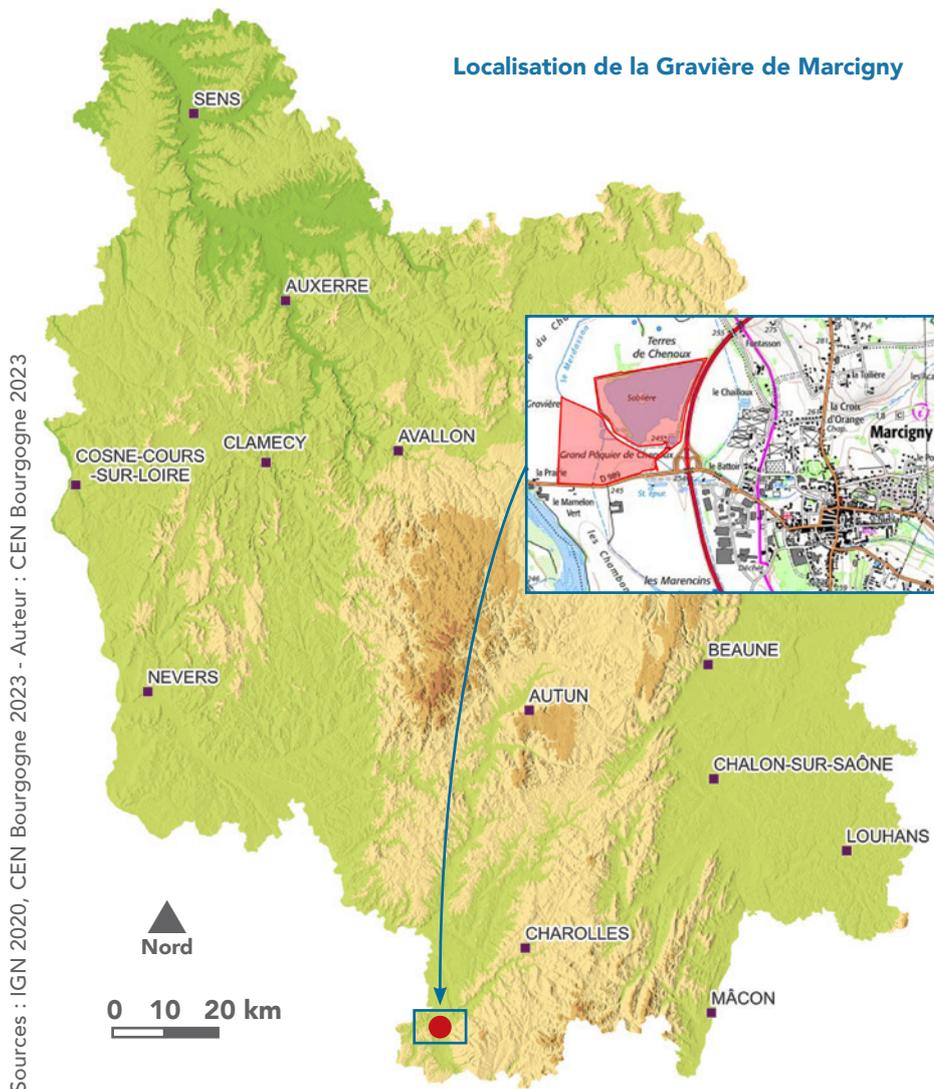
Suivi des niveaux d'eau
à l'aide d'un piézomètre
C. Foutel - CEN Bourgogne

Présentation de la Gravière de Marcigny

Suite à l'arrêt de son exploitation en 2014, la Gravière de Marcigny, située dans la plaine alluviale* de la Loire bourguignonne, a été remise en état et aménagée pour permettre à la nature de reprendre progressivement ses droits.

Aujourd'hui bordée de milieux humides, elle est rapidement devenue un site majeur pour la reproduction de différentes espèces de sternes et de hérons. Face aux enjeux liés à la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne a acquis en 2020 la gravière et les prairies environnantes.

Localisation de la Gravière de Marcigny



Sources : IGN 2020, CEN Bourgogne 2023 - Auteur : CEN Bourgogne 2023

- * **Alluviale** : installée sur des dépôts de sédiments (ou alluvions) d'un cours d'eau
- * **ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique floristique et faunistique) de type 1** : secteur de petite superficie présentant un grand intérêt biologique ou écologique
- * **ZNIEFF de type 2** : grand ensemble naturel riche offrant des potentialités biologiques importantes

Contexte socio-économique et culturel

- **Agriculture** : domination de l'élevage, présence de cultures céréalières - 18,5 ha du site utilisés en majorité en prairies de fauche
- **Activités de pleine nature** : ornithologie (au sein de la gravière), chasse et pêche (alentour), cyclisme (voie verte), navigation de plaisance (canal de Roanne à Digoin), canoë (Loire)
- **Patrimoine culturel** : 10 monuments datant du Moyen Âge (églises romanes, château, moulin, etc.) dans un rayon de 10 km
- **Espaces verts et espaces naturels** : 2 jardins (Céron, Marcigny) et l'Espace naturel sensible du Marais de Montceaux-l'Étoile, dans un rayon de 10 km

Contexte général

- **Surface** : 43,17 ha
- **Commune** : Marcigny (Saône-et-Loire)
- **Statut foncier** :
Propriété du Conservatoire de Bourgogne
- **Zonages environnementaux** :
 - 1 ZNIEFF de type 1* n° 290005569 « La Loire à Marcigny »
 - 1 ZNIEFF de type 2* n° 260014861 « La Loire d'Iguerande à Digoin »
 - 1 Zone de protection spéciale (site Natura 2000 n° FR2612002 « Val de Loire bocager », anciennement « Vallée de la Loire de Iguerande à Decize »)
- **Zonages de protection et de réglementation** :
 - Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Loire Bretagne
 - Schéma départemental des carrières de Saône-et-Loire
 - Plan de prévention du risque d'inondation
 - Périmètre de protection rapprochée de captage
 - Monuments historiques

Contexte écologique

- **Milieux naturels présents** :
Prairies et friches (50% de la surface du site), eau libre (36%), boisements humides et alluviaux (8%), milieux arbustifs (4%), pelouses amphibies (1%), divers (1%)
- **Géologie** :
 - Plaine alluviale de la Loire composée d'argiles sur sables grossiers surmontés localement de lentilles de sables fins et de limons sableux
 - « Glacis » composé d'argiles, de sables (dont des sables grossiers et des galets) et de marnes profondément entaillées par la vallée du Merdasson
- **Climat** : à dominante océanique
- **Hydrographie** : lit majeur de la Loire, lit naturel du Merdasson
- **Hydrologie** :
 - Affleurement de la nappe alluviale de la Loire dépendant des crues et des battements de la nappe du fleuve
 - Débits de la Loire très variables selon les saisons (hautes eaux l'hiver et basses eaux de juillet à fin septembre)

Cartographie des différents milieux naturels



Réalisation : CEN Bourgogne, 2023 - Sources : BD Cartho, Orthophoto 2016 - IGN - QGIS

de la Gravière de Marcigny



-  Eau libre
-  Prairies
-  Friches
-  Milieux arbustifs
-  Boisements humides et alluviaux
-  Pelouses amphibies et milieux arbustifs
-  Prairies et milieux arbustifs
-  Prairies, friches et milieux arbustifs
-  Périmètre du site géré par le Conservatoire de Bourgogne

Nord

0 50 100 m

Un patrimoine naturel à préserver

Une mosaïque de milieux humides

Le site de la Gravière de Marcigny recèle plusieurs types de milieux naturels différents, allant de l'eau libre jusqu'aux boisements humides.

1 Les zones en eau libre recouvrent une grande partie de la surface du site (15 ha). Ce sont les zones en eau de la gravière et les mares.

2 Les pelouses amphibies sont des gazons pionniers plus ou moins denses situés en bordure du plan d'eau. Elles sont constituées de plantes de petite taille capables de supporter des submersions mais aussi des périodes d'exondation.

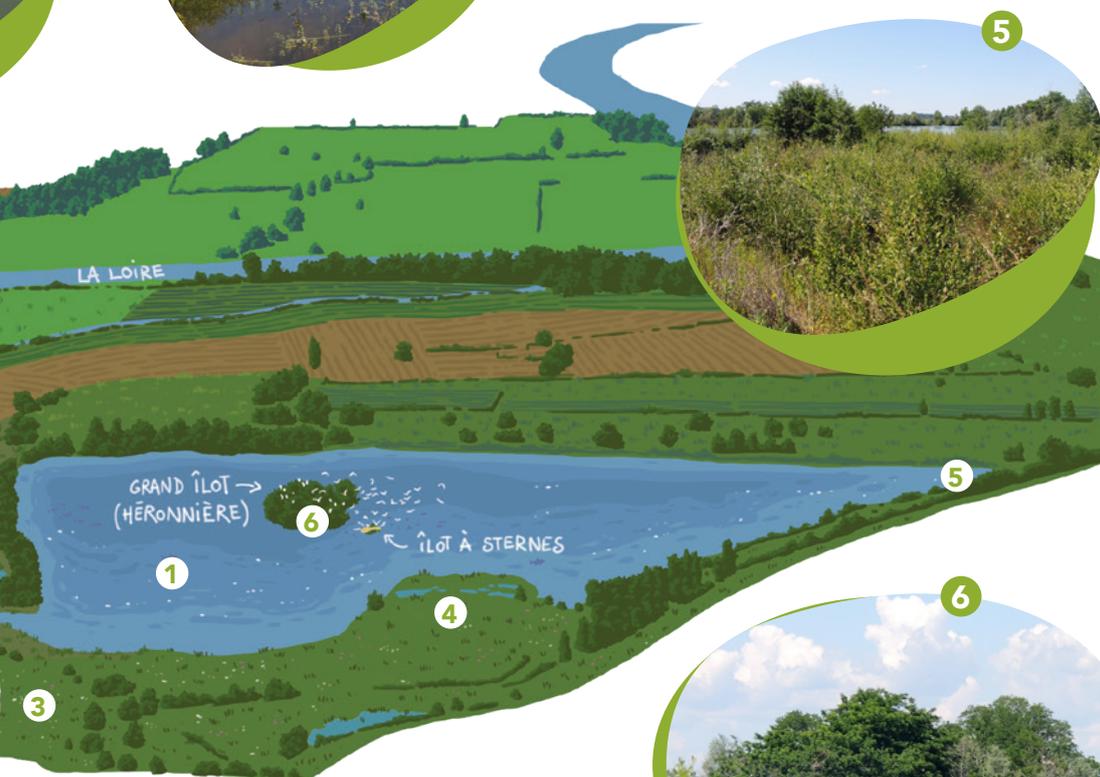
3 Les prairies, secteurs à végétation herbacée plus ou moins haute, sont exploitées comme pâtures ou pour la fauche.

4 Les friches, qui se développent sur les zones perturbées par des activités humaines ou en déprise agricole, se composent d'une végétation pionnière.

5 Différents milieux arbustifs sont représentés comme les haies, les formations à Genêt à balai, les fourrés de saules, de ronces ou à bois tendre.

6 Des boisements humides et alluviaux composés de saules (saulaies), de peupliers (peupleraies), d'aunes et de frênes (aulnaies-frênaies), sont riverains de la gravière.

17 ha soit 40 % du site sont des milieux naturels remarquables voire d'intérêt européen.



Une flore caractéristique des milieux humides

L'état actuel des connaissances sur la flore présente sur le site est peu développé mais les premiers inventaires ont permis de recenser quelques espèces rares dans notre région.



Le Potamot nageant, plante des eaux stagnantes, se reconnaît à ses feuilles flottantes ovales.
C. Foutel - CEN Bourgogne



Le Potamot crépu, au feuillage fin et ondulé de couleur vert-bronze, vit complètement dans l'eau.
G. Doucet - CEN Bourgogne



La Renoncule scélérate pousse souvent les « pieds » dans l'eau dans les fossés, au bord des mares, des berges, etc.
B. Fritsch - CEN Bourgogne

Une richesse faunistique insoupçonnée

Une importante biodiversité trouve refuge au sein de la Gravière de Marcigny. Il peut s'agir d'espèces communes, notamment de papillons ou de libellules, mais aussi d'espèces plus exceptionnelles et protégées.



La Rainette verte recherche des points d'eau entourés de végétation arbustive.
C. Foutel - CEN Bourgogne



De nombreux indices trahissent la présence du Castor d'Europe sur le site (bois écorcé ou coupé).
G. Lienhard - regards-photos.fr



Plutôt lié aux milieux secs, le Lézard vert semble trouver ici des secteurs qui lui sont favorables.
A. Poirel - CEN Bourgogne

Un important cortège d'oiseaux

À ce jour, près de 130 espèces d'oiseaux fréquentent la gravière, que ce soit en période de reproduction, en hivernage ou lors de la migration. Parmi elles, 30 sont considérées comme patrimoniales au vu de leur statut sur les listes rouges régionale et nationale des espèces protégées.

La plupart des espèces recensées sur le site sont liées aux milieux humides et aquatiques mais des espèces plus communes des campagnes sont aussi présentes.



La Nette rousse affectionne particulièrement les plans d'eau entourés de roselières ou d'une végétation épaisse.
F. Croset



La Rousserolle effarvate est une habitante des roselières ou fourrés situés en bordure des eaux dormantes ou courantes.
L. Jouve



La Pie-grièche écorcheur est typique des prairies bocagères qui lui fournissent des territoires de chasse de premier choix et des arbustes où se cacher pour nidifier.
R. Desbrosses

La réputation de la Gravière de Marcigny au sein du monde naturaliste s'est surtout construite sur son importance majeure pour la reproduction des Sternes naine et pierregarin ainsi que de différentes espèces de hérons, pour lesquels des aménagements spécifiques ont été créés lors de l'arrêt de l'exploitation.



L'aménagement d'un îlot en galets au sein de la gravière favorise la nidification des sternes dont la Sterne naine.
M. Jouve - CEN Bourgogne



Les boisements de Peuplier noir sont prisés par le Bihoreau gris (à gauche ci-dessus), le Héron garde-bœuf (en couverture) et l'Aigrette garzette (à droite ci-dessus), qui forment des colonies sur le site en période de reproduction.
A. Poirel - CEN Bourgogne / CEN Franche-Comté



Les enjeux identifiés suite au diagnostic du site

Des enjeux de conservation liés à des menaces potentielles ou atteintes avérées		
Enjeux de conservation	Menaces potentielles / Atteintes avérées	Priorité
Maintien de la quiétude des oiseaux	<ul style="list-style-type: none"> Dérangement par la fréquentation humaine en période de nidification (camping sauvage, divagation de chiens, pêche) Activité de chasse à proximité en période d'hivernage 	1
Pérennité des milieux de nidification des oiseaux	<ul style="list-style-type: none"> Abandon de la héronnière en fonction de l'évolution du site Érosion par la «houle» de l'îlot de nidification des sternes 	1
Pérennité du caractère pionnier des pelouses amphibies	Développement des formations arbustives à bois tendre sur les pelouses amphibies entraînant leur fermeture	2
Naturalité et résilience des boisements humides et alluviaux	<ul style="list-style-type: none"> Diminution de la ressource en eau disponible pour la végétation rivulaire Développement de la chararose du frêne, maladie provoquée par un champignon 	2

Des enjeux de connaissance		
Facteurs-clés de connaissance (à améliorer)	Menaces potentielles / Atteintes avérées	Priorité
Connaissance des poissons	Présence d'espèces exotiques envahissantes défavorable à des espèces patrimoniales non détectées (amphibiens et odonates)	1
Connaissance de l'évolution de la ressource en eau	<ul style="list-style-type: none"> Pollutions directes (déséquilibre piscicole) ou diffuses (agriculture) Baisse moyenne du niveau de la nappe alluviale, assèchement des boisements 	1
Connaissance des amphibiens et des odonates (libellules et demoiselles)	Aménagement des milieux humides défavorable à des espèces patrimoniales non détectées	2

Des enjeux de sensibilisation et d'appropriation locale		
Facteurs-clés de sensibilisation et d'appropriation locale	Menaces potentielles / Atteintes avérées	Priorité
Sensibilisation des agriculteurs sur site et alentour	Pratiques portant atteinte à la qualité de l'eau ou des milieux naturels	1
Sensibilisation du grand public aux enjeux écologiques du site	<ul style="list-style-type: none"> Dérangement des oiseaux par manque de connaissance Risque de pollutions directes en fonction de l'accessibilité du site 	1
Acceptation locale de la gestion pratiquée par le Conservatoire de Bourgogne : communes, riverains, associations locales	<ul style="list-style-type: none"> Dégradations, actes de malveillance Incompréhension par certains usagers de la gestion du site mise en œuvre 	1
Sensibilisation du grand public à la gestion de la ressource en eau et à l'interaction Homme-nature	Augmentation de la température, diminution de la ressource entraînant une dégradation de la qualité de l'eau	2

Au vu de ce constat, un ensemble de mesures a été proposé par le Conservatoire de Bourgogne pour les dix années à venir afin de répondre de façon pertinente, cohérente et adaptée, aux problématiques du site.

Les principales mesures pour répondre aux enjeux du site

Toutes les mesures préconisées ici pourront être mises en œuvre de 2021 à 2030 sous réserve de financements, de l'obtention de certaines autorisations réglementaires et en fonction des priorités établies dans le document de gestion. Elles pourront être reconsidérées lors du bilan de mi-parcours du document de gestion selon l'évolution du contexte (biologique, climatique, etc.) ou d'éventuels imprévus.

Les budgets prévisionnels indiqués sont estimés pour l'ensemble de la période 2021-2030.

Le renforcement des connaissances des milieux naturels présents sur le site et de la biodiversité associée afin de mieux les sauvegarder

Pour améliorer la préservation des **pelouses amphibies**, il est nécessaire de **bien les connaître** (principalement la flore qu'elles abritent). Une attention toute particulière sera donc portée à ce milieu naturel d'intérêt patrimonial mais aussi aux **boisements alluviaux à bois tendre, d'intérêt européen**.

En termes de biodiversité, l'enjeu fort identifié sur la Gravière de Marcigny concerne les oiseaux et plus particulièrement les sternes et différentes espèces de hérons. Des **suivis des espèces nicheuses** au sein de la héronnière et sur l'île à sternes sont ainsi programmés. Afin de **compléter les données concernant les autres espèces d'oiseaux** (notamment les nicheurs et les hivernants) et les **autres groupes faunistiques** (amphibiens, insectes, poissons, etc.) fréquentant le site, des **inventaires et suivis** seront également menés en partenariat avec les naturalistes locaux.

Ces suivis permettront d'évaluer et réajuster si besoin les opérations de gestion envisagées, en prenant aussi en compte les impacts liés au changement climatique.

Budget prévisionnel : 62 500 €



Les Hérons garde-bœufs font l'objet de suivis réguliers sur le site.
M. Dumas - AOMSL

Des actions d'évaluation et de préservation de la ressource en eau

La préservation de la ressource en eau étant un enjeu important du site, différentes actions ont été définies afin d'**évaluer la qualité biologique des milieux aquatiques**, d'**identifier les éventuels dysfonctionnements**, d'**améliorer la connaissance sur le fonctionnement hydrologique** de la gravière et ses liens avec la Loire.

Budget prévisionnel : 16 300 €

Des opérations de gestion des milieux naturels pour garantir leur pérennité

Afin de limiter la colonisation des milieux naturels par les arbres et arbustes, notamment sur les pelouses amphibies, et ainsi favoriser l'expression de la diversité floristique du site, des **interventions d'arrachage d'arbres** sont proposées.

Un **pâturage extensif** sera dans un premier temps mis en place sur les prairies ceinturant la gravière pour maintenir ces milieux ouverts. À terme, une réflexion sera menée pour laisser en libre évolution tout ou partie de ces prairies.

Des actions de **restauration de la ripisylve*** du Merdasson et la **plantation de haies** permettront de rétablir une continuité écologique, de contribuer à l'épuration de l'eau et de fournir des supports pour les oiseaux nicheurs.

Enfin, des **aménagements sur le Merdasson** contribueront à améliorer ses écoulements et sa qualité biologique.

Budget prévisionnel : 64 200 €



Pâturage par des moutons
B. Fritsch - CEN Bourgogne

* **Ripisylve** : boisement situé en bordure d'eau

Le choix de non-intervention pour favoriser les boisements alluviaux

Les boisements de la Gravière de Marcigny sont issus de repousses spontanées et de plantations régulières en vue du réaménagement du site à la fin de son exploitation. Il s'agit donc de **peuplements récents** (moins de trente ans) à **laisser en libre évolution** pour étudier la dynamique naturelle de ce milieu d'origine anthropique.

Seules des interventions pour des raisons de sécurité ou de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (Robinier faux-acacia) seront possibles.

Budget prévisionnel : 1 100€ pour d'éventuelles interventions



Boisements alluviaux
G. Aubert - CEN Bourgogne

La lutte contre les espèces exotiques envahissantes

L'équilibre naturel au sein du site est menacé par le développement d'espèces exotiques envahissantes (Tortue de Floride, Ragondin, Poisson-chat, Robinier faux-acacia, Cygne noir, Oulette d'Égypte). Ces dernières sont donc à surveiller de très près, tout comme l'arrivée de nouvelles espèces exotiques envahissantes. Un **suivi de la colonisation** est prévu et des **interventions d'élimination** seront programmées si nécessaires.

Budget prévisionnel : 5 400€

Une concertation locale pour faciliter l'appropriation des enjeux et des opérations

Pour mieux préserver les richesses du site, il est primordial d'**informer** régulièrement et d'**impliquer les acteurs locaux dans les actions de gestion**. La conception de ce présent document, visant à mettre à disposition des élus et partenaires l'essentiel des informations concernant ce site, s'inscrit pleinement dans cette démarche. Le Conservatoire de Bourgogne continuera à **travailler en concertation avec les différents partenaires**.

Budget prévisionnel : 18 900€

Des opérations de valorisation du site et de sensibilisation des citoyens

Pour faire connaître la Gravière de Marcigny, informer les habitants du territoire sur son patrimoine naturel et ses enjeux écologiques, **différentes actions de communication et de sensibilisation** pourront être mises en place. Sont d'ores et déjà envisagées la parution d'articles dans les bulletins communaux, l'organisation de réunions publiques d'information et de visites guidées.

Afin de définir les actions les plus pertinentes qui répondront au mieux aux différents enjeux du site, le Conservatoire de Bourgogne mènera **une étude d'interprétation et de valorisation** de la gravière.

Budget prévisionnel : 27 500 € (sans les éventuels aménagements et outils de valorisation/communication qui seront définis par l'étude)



Visite guidée de la gravière
C. Duthu - CEN Bourgogne

L'optimisation de la gestion du site

L'état d'avancement et l'efficacité des mesures mises en œuvre seront **régulièrement évalués**. D'un point de vue foncier, le Conservatoire de Bourgogne travaillera à **obtenir une meilleure maîtrise foncière ou d'usage** entre les parties est et ouest du site. En 2030, un **bilan du document de gestion 2021-2030** sera réalisé afin d'élaborer le document de gestion suivant.

Budget prévisionnel : 18 800€



Un lien fort avec le site Natura 2000

La Gravière de Marcigny est intégrée dans le site Natura 2000 n°FR2612002 « Val de Loire bocager » (anciennement « Vallée de la Loire de Iguerande à Decize »). Ainsi, dans un souci de cohérence, le travail et les objectifs du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne concordent avec ceux définis dans le Document d'objectifs du site Natura 2000 et la mise en œuvre des actions est concertée.

Dans une logique de mutualisation, le Conservatoire de Bourgogne s'appuie sur le Comité de pilotage du site Natura 2000, instance rassemblant tous les acteurs et partenaires du site, pour rapporter et présenter les actions qu'il a réalisées ou à venir.



Localisation du site Natura 2000 et de la Gravière de Marcigny

Natura 2000, qu'est-ce que c'est ?

C'est un programme européen visant à préserver la biodiversité sur certains sites d'intérêt écologique, et ce, en conciliation avec les activités humaines.

Une partie du site Natura 2000 « Val de Loire bocager »

Gravière de Marcigny (parcelles gérées par le Conservatoire de Bourgogne)

0 1 2 km



Pour en savoir plus...

Sur la Gravière de Marcigny

Vous pouvez contacter :



Thibaud WYON - Chargé de projets
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne - Antenne de Decize
13 rue Marguerite Monnot
58300 Decize
Tél : 03 45 82 93 07 • 07 50 12 31 03
thibaud.wyon@cen-bourgogne.fr

Sur le site Natura 2000

Vous pouvez contacter la structure animatrice du site :



Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier
Maison des Associations
Rue des écoles - 03500 Châtel-de-Neuvre
Tél : 04 70 42 89 34
conservatoire.allier@espaces-naturels.fr

Visitez le site internet du Conservatoire de Bourgogne : www.cen-bourgogne.fr

En couverture :

Vue de la gravière en drone - G. Aubert, Sterne pierregarin - M. Jouve, Renoncule scélérate - H. Chevalier, Vue de la gravière - G. Aubert / CEN Bourgogne, Héron garde-bœuf - M. Dumas / AOMSL

Imprimé par Graphi System sur papier recyclé à 75 exemplaires
Avril 2023

Document réalisé avec le soutien financier de :

